## Préciser la valeur d'un futur

## **Fiche**

Le futur simple est l'un des quatre temps simples de l'indicatif.

• Il exprime un fait à venir dont la réalisation paraît assurée. C'est sa valeur temporelle.

Ex. : Je viendrai te voir demain.

- Il peut aussi avoir des valeurs modales et exprimer :
- un ordre, une défense, un conseil ;

Ex. : Tu **resteras** dans ta chambre et tu n'en **bougeras** pas. (Cet emploi correspond à l'impératif = Reste dans ta chambre et n'en bouge pas.)

- une supposition.

Ex. : Il **sera** chez lui à nous attendre. (= Je suppose qu'il est chez lui à nous attendre.)

© 2000-2025, Miscellane